

364 J. De Morgan. Note d'archéologie préhistorique

L'ANTHROPOLOGIE

EXTRAIT

MASSON ET C^{ie}, EDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Bibliothèque Maison de l'Orient



132641

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE DE L'HOMME
REVUE D'ANTHROPOLOGIE — REVUE D'ETHNOGRAPHIE
RÉUNIS

L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

RÉDACTEURS EN CHEFS
MM. BOULE — VERNEAU

PRINCIPAUX COLLABORATEURS
MM. BÉGOUEN — BREUIL — CARTAILHAC — COLLIGNON — HUBERT
LALANNE — NEUVILLE — SALOMON REINACH — RIVET
PIROUTET — PRINCE ROLAND BONAPARTE — DE ZELTNER

Conditions de la Publication :

L'Anthropologie paraît tous les deux mois depuis janvier 1890.
Chaque numéro est composé d'environ 130 pages avec planches et figures.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

France. 35 fr. | Etranger. 40 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 7 FRANCS

Prix des années antérieures (1890 à 1920), chaque volume 35 fr.
Les années 1908, 1909, 1910 et 1912 ne se vendent pas séparément.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

PAR

J. DE MORGAN

I

UNE HACHE DE TYPE AMÉRICAIN AU CAUCASE.



FIG. 1. — Hache en diorite, 1/3 gr. nat.
Mines de sel de Koulpa. Musée de
Tiflis.

Il existe au Musée de Tiflis une hache de diorite (?) (fig. 1) provenant des mines de sel gemme de Coulpa (Caucase) et qui présente les caractères de celles qu'on rencontre communément en Amérique du Nord, dans les Pueblos du Nouveau Mexique et de l'Arizona (1).

Cet instrument, par sa destination même, n'est pas à proprement parler une hache, mais bien un marteau de mineur, il porte près de la tête une large rainure pour l'emmanchement, disposée exactement de la même manière que dans les objets analogues du Nouveau Monde qui, sans aucun doute, sont des armes ou des outils destinés à trancher.

(1) Cf. Th. WILSON. *Prehistoric Art. Smithsonian institution*, Washington, 1898.

II

HACHE EMMANCHÉE DE LA PALAFITTE DE LA LANCE (SUISSE).

Parmi les objets faisant partie des collections dont j'ai fait don au Musée de Saint-Germain, il est une pièce que je n'ai pas encore eu le loisir de publier, mais dont je crois utile cependant d'entretenir les lecteurs de l'Anthropologie, parce que, dans le genre cet objet est l'un des plus complets et des mieux conservés qu'il soit.

Cette pièce (fig. 2), qui provient de la cité lacustre de la Lance, est une hachette de pierre verte, mesurant 20 millimètres au taillant, enchassée dans un tronc de cône à section elliptique de bois de cerf, mesurant en son milieu 31 millimètres de grand diamètre et 24 millimètres de petit, sur 118 millimètres de longueur. Aux deux extrémités, les bases de ce tronc de cône sont arrondies.

Ce tronc de cône pénètre dans un manche de bois de chêne (?) sortant de 46 millimètres du côté de la hache et de 34 millimètres de celui de la queue. Il est maintenu dans ce manche au moyen d'une clavette de bois de 8 millimètres de diamètre moyen, qui le traverse de part en part, sans dépasser en longueur l'épaisseur du manche de bois.

Le manche de bois est long de 294 millimètres, présente une tête longue de 53 millimètres, puis un renflement dans l'épaisseur, la portant à 50 millimètres pour recevoir le bois de cerf. Au-dessous de ce renflement, ce manche se rétrécit et devient large de 27 millimètres seulement; puis sur une longueur de 184 millimètres environ, il va en s'élargissant, pour se terminer, arrondi, la base offre alors une largeur de 38 millimètres c'est cette dernière partie qui était tenue à la main.

On connaît de toutes les cités lacustres, un très grand nombre de haches de pierre emmanchées, quelques-unes possèdent même encore leur manche de bois; mais, dans la plupart des cas, l'instrument de pierre est fixé dans une gaine carrée de bois de cerf, qui, elle-même pénètre dans le manche de bois. Ce type est commun, alors que celui que je viens de décrire se présente beaucoup plus rarement et encore n'est-il pas souvent conservé en entier.

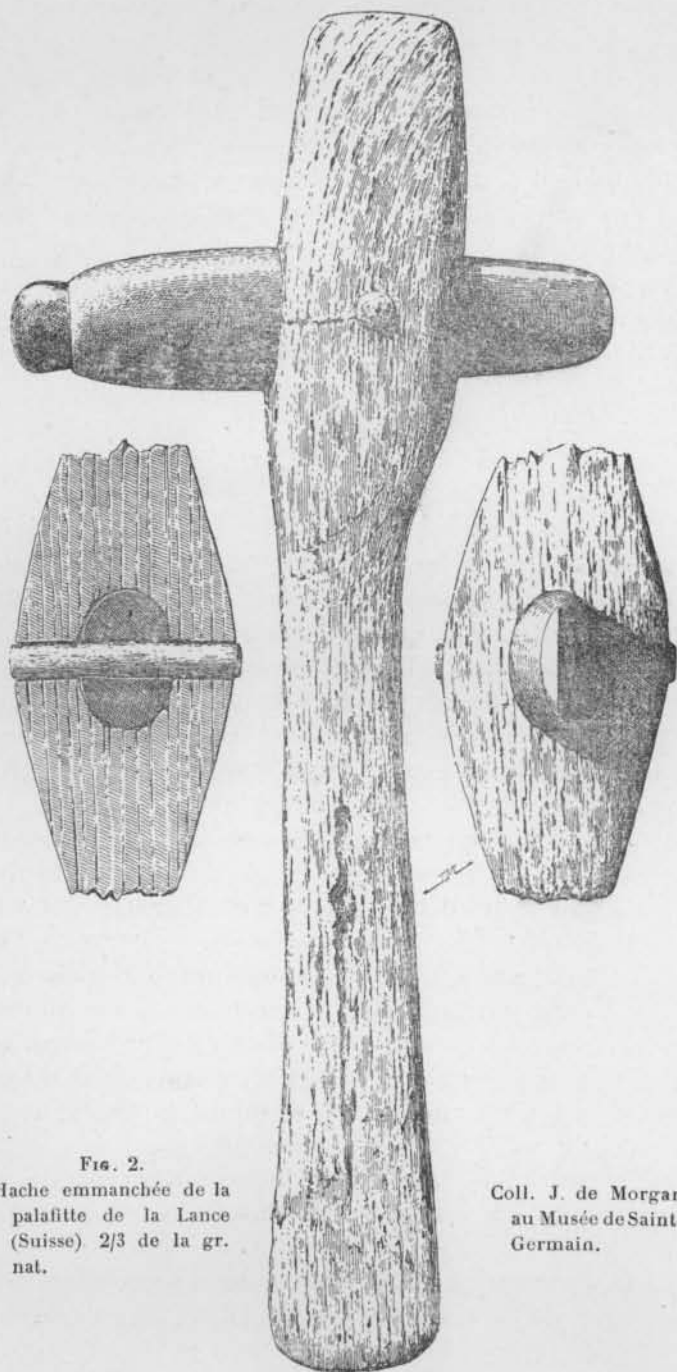


FIG. 2.
Hache emmanchée de la
palafitte de la Lance
(Suisse) 2/3 de la gr.
nat.

Coll. J. de Morgan
au Musée de Saint-
Germain.

Quant à l'usage pour lequel ces petites haches pouvaient être employées, je rappellerai seulement qu'il a fait l'objet de nombreuses discussions. On ne l'explique d'ailleurs que difficilement, étant donnée l'exiguïté du tranchant. D'autre part le fini de la pièce que je viens de décrire, le soin avec lequel le tronc de cône de bois de cerf a été poli, porteraient à penser que nous avons affaire là à une hache votive et non à un instrument d'usage. Le fait n'aurait rien de surprenant, car, on le sait, la hache emmanchée fait fréquemment, aux temps de l'industrie néolithique dans nos pays, l'objet de représentations qui, sans nul doute, ont un sens religieux, superstitieux ou totémique.

III

HACHES SPATULIFORMES DE L'ÉLAM.

J'ai publié sous ce nom, sans en discuter l'usage, dans les *Mémoires de la Délégation en Perse* (t. XIII, 1912, fig. 40 et 94), de curieux instruments qui semblent être spéciaux à l'Élam. Ces objets provenaient du tell de Suse; en voici deux autres (fig. 3 et 4) qui ont été trouvés par M. J. E. Gautier dans ses fouilles de Tépèh Mouçian, ruine située à deux jours de marche de Suse, sur la route du Poucht-è-Kouh, à une étape de la rive droite de la rivière Kerkha.

Ces instruments, qu'on les rencontre à Suse ou dans d'autres sites antiques de l'Élam, appartiennent toujours aux couches profondes des ruines où ils gisent en compagnie de silex taillés, nucléi, lames simples, lames retouchées, éléments de faucille, haches polies et des vases peints, ils font donc partie de l'outillage des plus anciens habitants de cette région.

Toutes les haches spatuliformes sont en pierre assez tendre, calcaire ou grès à ciment de carbonate de chaux, je n'en ai jamais rencontré une seule qui fut en silex ou en pierre dure. Il n'y a donc pas lieu de les considérer comme des haches ordinaires destinées à trancher: leur taillant, toujours très émoussé, ne leur eut pas permis cet emploi, et un choc un peu violent eut brisé l'instrument.

Ces outils, ou armes, sont généralement polis sur leurs deux faces, puis retouchés sur leur pourtour, soit d'un seul côté (fig. 3), soit des deux (fig. 4); ils sont munis d'un pédoncule assez effilé,

destiné à l'emmanchement. Un ciment de bitume retenait la queue dans un manche de bois

Comment ces objets étaient-ils emmanchés? le plan de leur

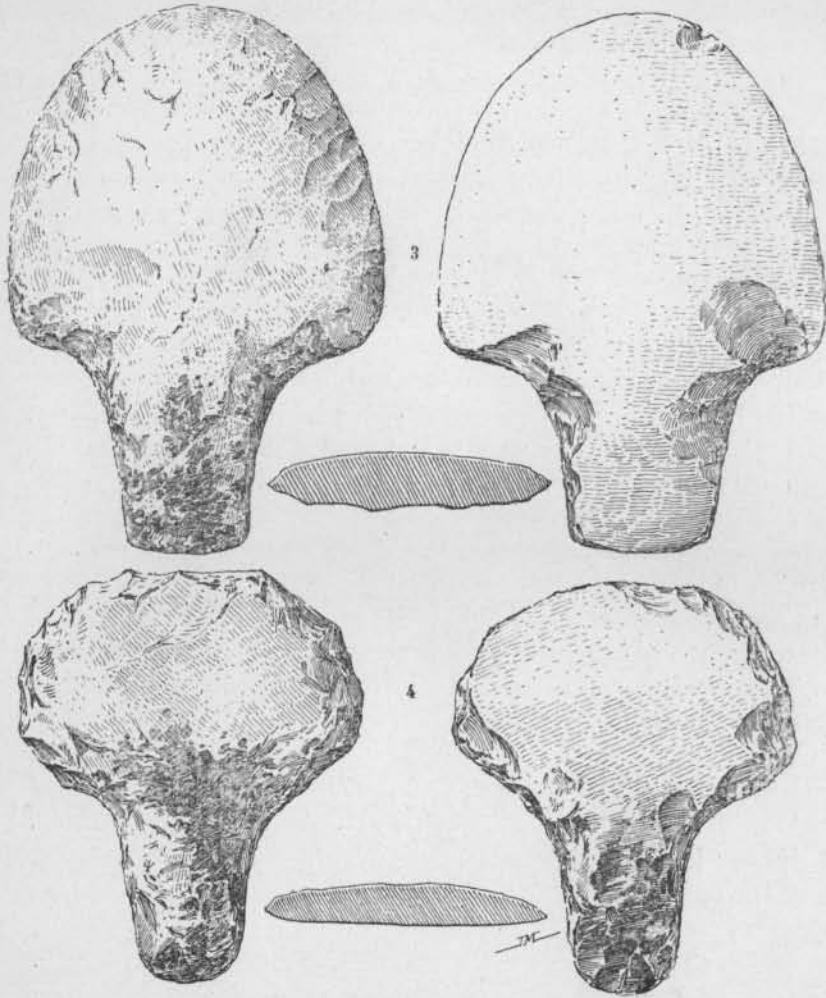


FIG. 3 et 4. — Haches spatuliformes de l'Elam. — 3, en grès verdâtre, à ciment calcaire.
— 4, en calcaire gris jaune. 3/8 de la grandeur naturelle.

taillant était-il normal à la direction du manche, ou formait-il un seul plan avec son axe?

Dans le premier cas l'outil eut présenté l'aspect d'une pioche courte, du *fas* des arabes, et, ne se prêtant pas à jouer le rôle d'herminette, vue sa fragilité, il ne pouvait être employé qu'à

creuser la terre ; mais dans ce cas on reconnaîtrait sur la surface de son taillant des traces d'usure, ce qui n'a pas lieu.

Emmanché comme le sont les haches, ces outils de pierre suppléaient probablement aux instruments de cuivre, très rares encore à cette époque, et, comme défense, jouait le rôle de la hache ou mieux du casse-tête.

C'est vraisemblablement à cet usage qu'étaient destinés ces objets. Nous savons en effet que, depuis les époques les plus anciennes jusqu'aux temps modernes, le casse-tête a rempli un rôle très important dans l'armement des populations de la Chaldée et de l'Elam.

A Suse et dans toutes les localités antiques de ce pays, j'ai rencontré en très grand nombre, des galets plats, circulaires percés en leur milieu d'un large trou d'emmanchement et, en Chaldée comme à Suse, les masses d'armes sont très abondantes. Aujourd'hui encore, dans les parties reculées de la plaine, chez les arabes nomades, on trouve, très en usage, le casse-tête, fait d'un bâton long d'une coudée, environ, terminé par une grosse boule d'une pâte bitumineuse.

Les instruments de pierre munis d'une queue ne sont pas spéciaux à l'Elymaïde, on en trouve dans bien des pays, entre autres au Cambodge ; mais, partout ailleurs qu'en Elam, ils sont faits de silex ou d'une roche résistante et susceptible de prendre par le polissage un tranchant aigu. Ce n'est pas le cas pour les haches spatuliformes qui figurent ici, aussi suis-je porté à croire qu'elles jouaient simplement le rôle de casse-tête tranchant.

J'ajouterai qu'en Chaldée comme en Elymaïde le silex est rare et toujours de petites dimensions, parce qu'il est tiré des galets roulés par les cours d'eau, que les roches cristallines n'existent pas naturellement, même dans les chaînes de montagnes voisines, et que, par suite, pour tailler des haches de moyenne et de grande dimensions, les indigènes manquaient de matières premières. Aussi trouvons-nous des haches du type néolithique ordinaire en calcaire plus ou moins siliceux, plus ou moins résistant et, en conséquence, d'un usage fort médiocre. Ceci explique la très grande rareté des haches polies dans les ruines de l'Elam et de la Chaldée, alors qu'à la base de certains tells, à Yokha et à Tépeh Goulam, entre autres, les nuclei et les instruments de petite taille se rencontrent en quantité prodigieuse.

MASSON et C^{ie}, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris

Vient de paraître

LES HOMMES FOSSILES

PAR

MARCELLIN BOULE

PROFESSEUR AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE

Historique — La Chronologie — Les Primates actuels
et les Singes fossiles — Le Pithécantrophe — Le problème
de l'Homme tertiaire — Les Eolithes — Les Hommes
Chelléens ou du Pléistocène inférieur — L'Homme de
Néanderthal — Les Hommes de l'âge du Renne — Des
Hommes fossiles aux Hommes actuels — Les Hommes
:: :: :: :: fossiles hors de l'Europe :: :: :: ::

Un vol. de 491 pages, sur beau papier, avec 239 figures.

Broché, 40 fr net. — Relié, 45 fr. net.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT
UNIVERSITY OF CHICAGO



UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS